

vingt pour cent. En 1870, la ville de Winnipeg, capitale de la nouvelle province, ne comptait que quelques magasins et habitations, outre le Fort Garry de la compagnie de la Baie d'Hudson, avec une population d'environ trois cents âmes. Et maintenant elle possède quatre moulins à scier le bois mis par la vapeur, plusieurs briqueteries, une fabrique de fenêtres et portes, un grand hôtel de première classe (Le Pacifique) en cours de construction, plusieurs hôtels plus petits, et une population d'environ 3,000 âmes, avec de belles rues et de beaux magasins, dont le nombre augmente rapidement. L'impulsion que devra donner bientôt à Winnipeg la construction des chemins de fer et autres travaux d'utilité publique, fera du petit hameau de 1870, une ville rivale en richesse et en population des grandes cités de l'ouest des Etats-Unis.

En 1830, la population de Chicago n'était que de 70 âmes; en 1840, de 4,470 et maintenant elle peut se vanter d'avoir plus de 300,000 habitants. Cependant, la ville de Winnipeg s'est développée aussi rapidement en quatre ans, que Chicago durant les dix premières années de son existence.

IMMIGRATION PAR COLONIES.

Le système d'émigrer en petites colonies serait aussi avantageux qu'économique. Par ce moyen, les habitants du vieux monde se transplantent ensemble dans le nouveau, les amis se groupent ensemble, se forment en société, établissent des écoles, et n'ont pas ainsi à surmonter beaucoup des difficultés réservées d'ordinaire aux pionniers d'un pays.

Ce système est destiné aussi à répondre aux besoins de tous les membres de la société, et à alimenter chaque branche d'industrie. Partout où une colonie s'établira, on verra groupés ensemble le forgeron, le cordonnier, le charpentier, le marchand, le bureau de poste, la maison d'école, et l'église; et avec le développement de la navigation à vapeur et la construction de notre chemin de fer du Pacifique, ces colonies trouveront un marché pour leurs céréales. Cent familles ou plus qui émigrent ensemble peuvent en peu de temps s'assurer la jouissance de tout ce qui constitue la véritable civilisation; elles peuvent avoir une bonne administration, en fondant une municipalité locale, en vertu de notre loi municipale, qui leur permet d'élire leurs propres officiers et de faire leurs règlements; elles peuvent aussi obtenir un bon entourage et assurer la moralité, la sécurité pour la propriété, le confort et la prospérité parmi la population. Chaque chef de famille, ou individu qui a atteint l'âge de 21 ans, peut, sur paiement d'une somme seulement de dix piastres, ou dix louis sterling, obtenir un quart de section, ou 160 acres de terrains fertiles, qu'il peut *labourer immédiatement* (Voir annexe: *Acts concernant les Terres du Canada*). Dans le Minnesota, le droit d'établissement ne peut s'étendre qu'à quatre-vingts arpents.

EFFETS.

Les émigrants peuvent se procurer en arrivant à Manitoba, à un prix raisonnable, leurs instruments aratoires, leurs meubles, poêles, batterie de cuisine, lits, vêtements, épicerie et marchandises sèches de toute